

Appel aux candidatures

Droit des femmes, genre et secteur forestier au Gabon et en République du Congo

- **Consultant** : Organisation ou consultant.e individuel.le
- **Programme** : Climat & Forêts, ClientEarth
- **Date de début de la consultance** : 17 janvier 2022

1 Objet de la mission

Examen des lois et recommandations subséquentes pour les réformes et la conduite d'activités communautaires - la mission proposée s'articule autour de l'analyse de l'état du droit des femmes dans la législation du secteur forestier applicable au Gabon et de l'appui à la société civile gabonaise et congolaise à travers le renforcement des capacités et la facilitation des formations en matière d'intégration de la dimension de genre et des approches sensibles au genre dans la gouvernance forestière.

2 Contexte du projet

ClientEarth est une organisation de droit de l'environnement d'intérêt public fondée en 2007. Notre travail combine une approche juridique avec l'analyse scientifique et politique afin de trouver des solutions pratiques aux problèmes environnementaux de notre temps (www.clientearth.org).

Le programme Climat et Forêts de ClientEarth cherche à soutenir le développement, la mise en œuvre et l'application de lois et politiques publiques. Nous cherchons à améliorer l'usage et l'efficacité de la loi dans l'Union Européenne ainsi que dans certains pays cibles dans le but de minimiser les impacts de l'agriculture, des industries extractives et de la coupe illégale sur les forêts. Nous nous concentrons à la fois sur les aspects procéduraux et substantiels des lois afin qu'elles deviennent des mécanismes effectifs et équitables de protection des forêts. L'utilisation et la gestion améliorée des forêts peuvent contribuer à

Classification: **Internal**

une réduction des inégalités et de la pauvreté, en particulier pour les communautés qui dépendent des forêts au quotidien.

Depuis plusieurs années, ClientEarth travaille au Gabon, Ghana, Libéria, République du Congo et en Côte d'Ivoire afin de permettre aux organisations de la société civile de prendre part aux processus de réforme et de mise en œuvre de la loi.

ClientEarth dirige un Consortium chargé de mettre en œuvre le projet « Établir des bases juridiques pour des forêts et des moyens de subsistance durables » : un nouveau programme de cinq ans visant à protéger les forêts du Gabon et de la République du Congo. Le travail du Consortium est financé par Norad dans le cadre de l'Initiative internationale sur le climat et les forêts de la Norvège (NICFI). L'organisation non-gouvernementale (ONG) Brainforest est notre partenaire au Gabon dans le cadre de ce projet. En République du Congo, notre partenaire est Le Comptoir Juridique Junior.

Brainforest travaille sur la problématique Forêt-Environnement dans une double perspective, d'appui sur le terrain et de suivi des politiques. Sa philosophie s'articule autour de la prise en compte de l'interdépendance dans l'analyse des problèmes environnementaux et sociaux, la participation des populations locales (Bantous et communautés autochtones « Pygmées ») en général, et des femmes en particulier aux divers processus favorisant la reconnaissance de leurs droits, la promotion du développement communautaire, l'approche genre et la prise en compte des spécificités des peuples autochtones.

Le Comptoir Juridique Junior (CJJ) est une organisation de droit congolais créée en 2000. Le CJJ a pour but de contribuer à l'appropriation du droit par la population, afin qu'elle soit en mesure de défendre ses droits humains, de veiller à la bonne gouvernance des ressources naturelles et à la définition des politiques publiques qui répondent à son bien-être.

Notre travail s'appuie sur le rôle central que joue la loi dans le développement et la mise en œuvre de systèmes de gouvernance communautaire des forêts.

Le/la candidat.e retenu.e jouera un rôle important pour informer les activités de ClientEarth visant l'amélioration de la reconnaissance des droits des femmes dans les réformes forestières.

3 Activités

Les activités s'articulent autour de deux axes principaux :

- *Rapport d'analyse des dispositions relatives aux droits des femmes dans la constitution, les traités internationaux pertinents et la législation forestière gabonaise*
- *Renforcement des capacités des organisations de la société civile sur le droit des femmes et les approches sensibles au genre dans la gouvernance forestière au Gabon et en République du Congo*

Les résultats de cette consultation seront utilisés comme document de travail dans les groupes de travail juridique (GTJ) composés de représentants de la société civile, parmi lesquels nos partenaires, l'ONG Brainforest et le CJJ (comme décrits ci-dessus) sont membres.

3.1 Rapport d'analyse des dispositions relatives aux droits des femmes dans la constitution, les traités internationaux pertinents et la législation forestière gabonaise

Cette activité consistera à réaliser une brève analyse juridique de l'état des droits des femmes dans le secteur forestier. Cette analyse visera à identifier les dispositions qui promeuvent spécifiquement les droits des femmes ainsi que les vides juridiques y figurant.

Le/la consultant.e fournira une proposition de plan du rapport qui devra être approuvée par ClientEarth. Puis il/elle consolidera les données recueillies à travers l'analyse et les conclusions dans un bref rapport (pas plus de 15 pages).

Le rapport essayera de répondre aux questions suivantes :

- Quelle est la place du genre dans le cadre réglementaire et institutionnel gouvernant la gestion des forêts au Gabon ?
- Quel est le degré d'implication des femmes dans l'accès aux ressources naturelles, la prise des décisions et le partage des bénéfices dans la gestion forestière ?
- Quelles sont les barrières/entraves à la participation des femmes aux processus de gouvernance forestière ?
- Quel est le degré de conscience et/ou de compréhension du rôle des femmes dans la foresterie communautaire ?
- Suggestions/conseils pratiques pour promouvoir une participation effective des femmes à la foresterie communautaire
- Formulation de recommandations sur l'intégration de dispositions promouvant les droits des femmes lors de la révision et de la consolidation à venir de la législation forestière

3.2 Renforcement des capacités des organisations de la société civile sur le droit des femmes et les approches sensibles au genre au Gabon et en République du Congo

Les activités suivantes seront réalisées pour renforcer les capacités des organisations de la société civile sur le droit des femmes et des approches sensibles au genre au Gabon et en République du Congo.

- **Présentation des résultats du rapport d'analyse aux groupes de la société civile gabonaise**

Les conclusions du rapport seront présentées et discutées avec les groupes de la société civile réunies au sein d'un groupe de travail juridique lors d'un atelier organisé à Libreville.

Cette activité inclut les éléments suivants :

- Développer le programme et le matériel de l'atelier y compris une présentation sur (i) les résultats du rapport d'analyse et (ii) les approches de plaidoyer sensible au genre ;
- Faciliter les échanges et recueillir les contributions des participants aux conclusions du rapport ;
- Faciliter les discussions entre organisations de la société civile pour le développement d'une approche de plaidoyer sensible au genre en vue de renforcer les droits des femmes dans le secteur forestier.

- **Facilitation des échanges des organisations de la société civile congolaise pour le développement d'une approche de plaidoyer sensible au genre en vue de renforcer les droits des femmes dans le secteur forestier**

Les organisations de la société civile congolaise impliquées dans la réforme de la législation forestière conduisent actuellement une analyse juridique de l'état des droits des femmes dans le secteur forestier congolais. Le/la consultant(e) facilitera une réunion du groupe de travail juridique à Brazzaville pour appuyer le développement d'une approche de plaidoyer sensible au genre. Cette activité inclut :

- Développer le programme et le matériel de l'atelier y compris une présentation sur les approches de plaidoyer sensible au genre ;
 - Faciliter les échanges et recueillir les contributions des participant.es aux conclusions du rapport ;
 - Faciliter les discussions entre organisations de la société civile pour le développement d'une approche de plaidoyer sensible au genre en vue de renforcer les droits des femmes dans le secteur forestier.
- **Conduire deux ateliers de formation des formateurs pour la conduite d'activités communautaires sensibles au genre à Libreville, au Gabon et à Brazzaville, en République du Congo**

Cette activité permettra de renforcer les capacités de nos partenaires et consistera à :

- Développer le programme et le matériel de formation sur la définition du genre, les inégalités de genre, les stratégies d'intégration du genre et la conduite d'activités communautaires ou de consultations communautaires sensibles au genre ;
 - Faciliter deux ateliers de formations de manière interactive pour nos partenaires sur la conduite d'activités communautaires sensibles au genre.
- **Assurer l'examen par les pairs de modules de formation à destination de communautés gestionnaires de forêts communautaires pour garantir l'inclusion d'une approche sensible au genre**
 - Le contenu des modules sera adapté aux besoins des communautés-cibles et sera développé en partenariat avec Brainforest et le Comptoir Juridique Junior.

Dans la mise en œuvre de ces activités, le/la consultant.e pourra être amené.e à voyager pour mener les formations, présenter les résultats de ses recherches et échanger des expériences avec les organisations de la société civile. Ces missions de terrain auront lieu au Gabon et/ou en République du Congo.

4 Méthode

Les activités seront conduites en collaboration avec une personne « chargée de mission » à ClientEarth (basée en Europe) ainsi qu'une personne désignée à Brainforest et au Comptoir Juridique Junior.

Des réunions régulières avec la personne chargée de la mission seront organisées par téléphone ou Skype pour assurer la coordination et suivre la progression du travail en cours, donner des conseils et indications si nécessaire.

ClientEarth tient à jour une base de données juridique incluant les lois relatives aux forêts et aux ressources naturelles applicables au Gabon et en République du Congo qui sera mise à la disposition pour la conduite des activités.

Le calendrier provisionnel pour la réalisation des activités listées ci-dessus est le suivant :

Date provisionnelle	Activité
Janvier 2022	Rapport d'analyse des dispositions relatives aux droits des femmes dans la constitution, les traités internationaux pertinents et la législation forestière gabonaise
Février 2022	Présentation des résultats du rapport d'analyse aux groupes de la société civile gabonaise
Février 2022	Conduire un atelier de formation des formateurs pour la conduite d'activités communautaires sensibles au genre au Gabon
Avril 2022	Conduire un atelier de formation des formateurs pour la conduite d'activités communautaires sensibles au genre en République du Congo
Juin 2022	Facilitation des échanges des organisations de la société civile congolaise pour le développement d'une approche de plaidoyer sensible au genre en vue de renforcer les droits des femmes dans le secteur forestier
Date à déterminer	Assurer l'examen par les pairs de modules de formation à destination de communautés gestionnaires de forêts communautaires pour garantir l'inclusion d'une approche sensible au genre

Conformément aux politiques de ClientEarth, le/la consultant.e maintiendra une confidentialité absolue sur la consultance et les participant.es des communautés à tout moment, et s'assurera que les documents de travail sont conservés en sécurité.

Le/la consultant.e conduira cette consultation avec un soin et une compétence raisonnables et conformément aux meilleures pratiques, en se conformant à toutes les lois et réglementations applicables.

Toutes les analyses et recherches menées au cours de cette consultation seront la propriété de ClientEarth. Norad détiendra une licence non exclusive et sans redevance pour utiliser toutes les recherches et analyses.

5 Profil du/de la consultant.e

Le/la consultant.e devra répondre aux critères de sélection suivants :

Qualifications (essentielles) :

- Diplôme en Droit
- Spécialisation en droits des femmes ou questions de genre

Expérience :

- Expérience confirmée d'analyse juridique et politique (essentielle)
- Expérience confirmée de travail sur des questions de genre, avec un focus sur les pays de l'Afrique Centrale (essentielle)

Classification: **Internal**

- Expérience sur les questions de gouvernance forestière au Gabon ou en Afrique centrale (désirable)
- Expérience de travail avec les organisations de la société civile et les autres parties-prenantes aux processus multi-acteurs (essentielle)
- Expérience prouvée en renforcement des capacités et en formation (essentielle)
- Expérience prouvée en organisation d'événements tels que des réunions de parties prenantes, ateliers, formations (logistique, finances, et administration) (désirable)

Compétences :

- Capacités analytiques, verbales et rédactionnelles
- Excellentes compétences communicationnelles et interpersonnelles permettant de favoriser le dialogue entre acteurs, avec une approche sensible au genre
- Capacités à travailler de manière indépendante et proactive
- Capacité à développer et maintenir de bonnes relations avec divers groupes d'acteurs
- Expertise en (ou au moins familiarité avec les processus en) matière de foresterie, de gestion des ressources naturelles et de droits des communautés
- Connaissance en informatique et aptitude administratives et financières
- Volonté de voyager au Gabon, en République du Congo et au-delà dans le cadre des activités

6 Rapports

Le/la consultant.e soumettra des rapports en français au chargé.e de mission, tel qu'indiqué dans la section 4 et convenu avec ClientEarth.

Une première ébauche du premier rapport doit être soumise d'ici la fin du mois de janvier 2022 (à confirmer lorsque la date de début sera connue) permettant à ClientEarth d'examiner et de demander des éclaircissements. Les rapports finaux doivent être soumis dans les 14 jours ouvrables suivant la réception des commentaires de ClientEarth.

7 Calendrier et rémunération

La mission débutera à la signature du contrat, dans la deuxième semaine de janvier 2022 (flexible) et prendra fin après la réalisation des activités.

Le montant de la rémunérations ainsi que les tranches de paiement seront déterminés après discussion entre ClientEarth et le/la consultant.e sélectionné.e conformément aux documents envoyés avec la candidature (voir section 8). Les consultant.e.s sont invité.e.s à fournir leur nombre de jours et leur tarif journalier.

Sont notamment à la charge du consultant : le bureau, le logement, les moyens de transports, l'équipement informatique et fournitures de bureau, les frais de communication, les obligations d'impôt sur le revenu et autres assurances (ex : voyage, santé). Les frais de voyages nationaux et internationaux seront payés ou remboursés par ClientEarth après accord préalable.

8 Candidatures et contact

Les organisations et consultant.e.s individuel.le.s répondant au profil défini peuvent postuler avant le **3 janvier 2022**.

Les candidatures à la consultance doivent comprendre les documents suivants en français :

- Un CV récent ;
- Une lettre de candidature décrivant l'expérience passée, les domaines d'expertise, et l'intérêt de la personne intéressée pour la consultance sur le genre ;
- Une explication de la manière dont le/la consultant.e abordera les tâches décrites ;
- Une indication du temps nécessaire pour entreprendre les tâches décrites ;
- Une indication du fait que les tâches seront réalisées par un.e ou plusieurs consultant.e.s ; et
- Un plan de travail et un budget indicatif, incluant le montant des taux journaliers (en euros)

Tou.te.s les candidat.e.s doivent également confirmer par écrit qu'aucune des situations suivantes ne s'applique :

- a) Ils/Elles sont en faillite ou en liquidation, font administrer leurs affaires par les tribunaux, ont conclu un accord avec des créanciers, ont suspendu leurs activités commerciales, font l'objet de procédures concernant ces questions ou se trouvent dans une situation analogue découlant d'une situation similaire, procédure prévue par la législation ou la réglementation nationale ;
- b) Eux/Elles-mêmes ou des personnes ayant le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle sur eux/elles ont été condamné.e.s par un jugement définitif pour une infraction concernant leur conduite professionnelles ;
- c) Ils ont commis une faute professionnelle grave ;
- d) Ils n'ont pas rempli les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou des impôts conformément aux dispositions légales du pays dans lequel ils/elles sont établi.e.s ;
- e) Eux/Elles-mêmes ou des personnes ayant le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle sur eux/elles ont été condamné.e.s pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou blanchiment d'argent par un jugement définitif ; et
- f) Ils/Elles recourent au travail des enfants ou au travail forcé et/ou pratiquent la discrimination, et/ou ne respectent pas le droit à la liberté d'association et le droit d'organisation et de négociation collective conformément aux conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les candidatures doivent être soumises avant le 3 janvier 2022 à Benjamin Ichou (bichou@clientearth.org) et Patricia Iacob (piacob@clientearth.org). Les candidatures seront examinées en fonction d'une combinaison de critères techniques et financiers. Pour toute question concernant le contenu ou la procédure de cette consultance, veuillez contacter par mail les personnes indiquées ci-dessus.

Ces termes de référence peuvent être négociés avec le/la consultant.e retenu.e avant la signature du contrat.